



Dimanche 11 septembre 2022

SAINT-FARGEAU

Départ 9h00

Parking du Camping du Lac du Bourdon

Venant d'Auxerre dans Saint-Fargeau suivre les panneaux Lac du Bourdon. Après 2,2 km à la patte d'oie prendre à gauche Calanque et Camping municipal

Marches libres en boucle 10,5 km et 7 km

**Reprise des véhicules direction parking Place de la halle
Rue de Lavau (centre-ville Saint-Fargeau)
pour la découverte de la Chapelle Sainte Anne**

Repas tiré du sac dans la Halle

Covoiturage possible Maison des Randonneurs Auxerre 8h00

ce programme est soumis aux règles sanitaires en vigueur depuis le 14/11/2021

et peut donc être modifié ou annulé en fonction de leur évolution

www.yonne-compostelle.fr

Stationner sur le parking du camping municipal.

Départ commun aux deux boucles

Sortir du parking du camping, face au lac, sur la gauche, le chemin qui est sableux sur une grande partie. A l'angle gauche du poteau de balisage, le prendre et parvenir en lisière de bois, c'est un chemin creux qui aboutit sur un chemin transversal.

Continuer en partant à gauche, toujours tout droit sur le chemin stabilisé. Atteindre un premier croisement. Prendre à gauche un chemin sous futaie qui débouche sur un chemin stabilisé. Quitter cette voie et tourner à droite chemin qui monte légèrement.

Séparation des deux boucles

Boucle de 10,5 km

Croisement de chemins, prendre à gauche et déboucher sur une route. Prendre le chemin terreux en face. Longer une bande boisée sur la gauche pour arriver sur un espace dégagé (aérodrome sur la droite). Atteindre un chemin empierré que l'on prend à gauche. Chemin privé jusqu'à la D485.

Traverser avec prudence et maintenir, après avoir tourner à gauche, l'accotement droit. Au premier chemin sur la droite, quitter la route pour l'emprunter. Continuer tout droit pour arriver sur un chemin assez large et offrant une vue sur l'arrière du barrage. Tourner à droite et emprunter les 2 passerelles qui enjambent les bras du Ru du Bourdon. A la sortie de la 2ème passerelle, virer à gauche et monter dans la partie herbeuse, se diriger vers la barrière située sur la gauche de la maison des gardes. Après l'avoir franchie, se diriger sur la route.

Traverser avec prudence cette voie et partir à gauche pour cheminer sur la digue. Au bout, virer à droite. Prolonger sur le chemin stabilisé. Arriver devant une courbe prononcée. Tourner à gauche et monter sur une route goudronnée. En haut à la route transversale, tourner sur la droite en gardant l'accotement droit pour se faufiler aussitôt dans le chemin flanqué d'une borne au milieu. Poursuivre en laissant les différentes entrées du centre équestre sur la gauche. Oublier aussi les différents départs à droite et à gauche. Atteindre la route qui mène au parking du camping.

Boucle de 7 km

Continuer tout droit jusqu'à déboucher sur une petite route près du croisement entre les D 385 et D 485. Les traverser. Prendre la direction de la Ferme Équestre des Grilles en suivant le chemin en sous bois parallèle à la route. Il longe ensuite une prairie avec des obstacles de concours équestre. Retrouver la D 485 et continuer tout droit en laissant l'ensemble équestre des Grilles sur votre gauche. Après 850 m laisser le chemin qui part à gauche sous bois et prendre quelques mètres plus loin à gauche le chemin goudronné qui descend directement au lac. Au lac, partir vers la gauche en suivant la rive revenir au point de départ.